



ASSEMBLEE DES PRESIDENTS DE CLUBS AVB (APC)

DU MERCREDI 23 NOVEMBRE 2005 A LAUSANNE

(CH. MAILLEFER 35, BATIMENT DU SEPS)

PROCES-VERBAL

Le Président Central, M. Yves MEYLAN, ouvre la séance à 20h00 et souhaite la bienvenue aux représentants des clubs convoqués.

Les clubs BBC Gland et BBC Yvonand se sont excusés.

ORDRE DU JOUR

Adopté sans modification.

1.- NOMINATION DE L'ORGANE DE CONTROLE ET DES SCRUTATEURS

Sont nommés :

Organe de contrôle :

M. Didier JAQUEROD, Président de la Commission de Recours AVB

Scrutateurs :

M. Michel HORACSEK (Basket La Tour)

M. Olivier LOGOZ (St-Prex BBC)

SITUATION DE L'ASSEMBLEE

Clubs convoqués :

27 clubs actifs

(droit de vote sur comptes & budgets)

2 nouveaux clubs

(droit de vote sur budgets uniquement)

(NWO Basket et Vallée de Joux Basket)

Clubs présents :

27 clubs avec droit de vote

20 clubs à 2 voix

(carton de vote vert)

5 clubs à 1 voix

(carton de vote jaune)

2 clubs à 1 voix

(carton de vote jaune « B »)

Total des voix :

COMPTES

45 voix

BUDGETS

47 voix

Clubs absents

BBC Gland et BBC Yvonand (excusés)

2.- RESULTATS DES COMPTES GENERAUX AVB - saison 2004/2005

(pages 1 à 5 du fascicule)

M. Y. Meylan, Pdt informe que la convocation a été envoyée à tous les clubs le 23 octobre 2005 dans le délai statutaire et les comptes le 9 novembre 2005.

M. J.-M. Boog, Trésorier donne quelques explications concernant les transitoires.

Matériel chrono

Il précise que l'AVB a acheté 4 installations de chronométrage et que l'amortissement sera fait sur 4 ans.

Il informe que le matériel est mis en location pour les clubs et que la circulaire « Tarifs de location des appareils » est publiée sur le site AVB.

Subsides J+S 2004-2005

Il signale que l'AVB touchera la somme de CHF 11'300.00 au lieu de CHF 10'000.00.

Aucune intervention.

3.- **RESULTATS DES COMPTES DE LA COMMISSION DES ARBITRES AVB ET DE LA CAISSE DE COMPENSATION ARBITRAGE - saison 2004/2005**

(pages 6 à 9)

Aucune intervention.

4.- **RESULTATS DES COMPTES DE LA COMMISSION DISCIPLINE ET PROTET AVB - saison 2004/2005**

(pages 10 et 11)

Aucune intervention.

5.- **RAPPORTS DES VERIFICATEURS DES COMPTES**

(Séance tenue le mercredi 16 novembre 2005, avec les représentants des clubs Nyon Basket Féminin/rapporteur, BC Belmont/membre et St-Prex BBC/suppléant)

Mme Catherine Friedrich de Nyon Basket Féminin (rapporteur) lit les rapports :

- a) sur les comptes généraux de l'AVB
- b) sur les comptes de la Caisse des arbitres vaudois
- c) sur les comptes de la Caisse de compensation arbitrage
- d) sur les comptes de la Commission de Discipline et Protêt

qui, tous, sont conformes aux statuts de l'AVB et remercie les trésoriers pour leur excellent travail.

Aucune intervention sur ces quatre documents.

6.- **- VOTATIONS SUR LES COMPTES 2004/2005**

Comptes généraux de l'AVB

2 abstentions

Les comptes sont acceptés à la majorité.

Comptes de la Caisse des arbitres vaudois

2 abstentions

Les comptes sont acceptés à la majorité.

Comptes de la Caisse de Compensation Arbitrage

2 abstentions

Les comptes sont acceptés à la majorité.

Comptes de la Commission de Discipline et Protêt

2 abstentions.

Les comptes sont acceptés à la majorité.

- DECHARGE AUX VERIFICATEURS ET RESPONSABLES CONCERNES

2 abstentions

donnée à la majorité.

7.- PRESENTATION DU BUDGET GENERAL AVB - saison 2005/2006

(pages 12 à 14 du fascicule)

M. J.-M. Boog, Trésorier précise que le montant de CHF 50'000.00 dans le poste « Sélections » représente les subsides de la Loterie Romande.

Il informe que l'AVB organisera en 2006 le tournoi fédéral de Mini Basket et qu'il ne coûtera rien à l'Association.

8.- PRESENTATION DU BUDGET DE LA COMMISSION DES ARBITRES AVB - SAISON 2005/2006

(page 15 du fascicule)

Pas de commentaires.

9.- VOTATIONS SUR LES BUDGETS 2005/2006

Budget général AVB

2 abstentions

Le budget est accepté à la majorité.

Budget de la Commission des Arbitres AVB

2 abstentions

Le budget est accepté à la majorité.

10.- DIVERS

COMMISSION DES ARBITRES

Cours candidats arbitres « REF »

M. J. Gonçalves, Pdt de la CA informe que 4 cours ont déjà été organisés et qu'un 5^{ème} cours sera donné en décembre 2005.

Cours candidats arbitres

M. J. Gonçalves communique la date de l'examen théorique :

- 11 décembre 2005

Cours officiels de table

J. Gonçalves rappelle que la Commission des Arbitres est à disposition des clubs pour les cours.

Arbitrage

M. J. Gonçalves signale quelques problèmes entre joueurs (ses), entraîneurs et officiels de table et fait remarquer que les Présidents de club sont responsables des personnes qui officient dans leur club ainsi que les spectateurs.

M. E. Saugy (Epalinges) demande d'annoncer les cours « REF »

M. J. Gonçalves précise que la Commission des Arbitres averti les clubs ainsi que les personnes concernées.

M. M. Pasche (Pully Basket) soulève le problème des 24 secondes pour les officiels « Minimes et Ecoliers »

M. J. Gonçalves rappelle que la personne qui officie pour les « Minimes et Ecoliers » n'est pas obligée de faire les 24 secondes et que le candidat doit être annoncé à la CA avec la mention « Minime »

CALENDRIER

Minimes et Ecoliers

Mme C. Gerber (LV-Prilly Basket) fait remarquer que le nombre de 4 matchs à chaque tournoi est trop élevé.

M. J. Fernandez, responsable du Calendrier informe que pour le 2^{ème} tour il programmera :

Minimes 1 : 4 équipes seront prévues dont 1 match par équipe

Minimes 2 : 3 matchs par tournoi

M. J. Fernandez répond aux diverses questions.

HOMOLOGATION

M. R. Bandi, responsable de l'homologation soulève le problème des personnes qui n'étaient pas licenciées au début de la saison.

Il fait remarquer que Swiss Basketball était très bien organisée et que le délai d'attente n'a jamais dépassé les 10 jours.

Il informe que le Comité Central AVB n'accordera pas de délai supplémentaire pour la saison prochaine.

Championnats COBB

Mme M.-R. Fernandez (Espérance Pully) exprime son mécontentement suite aux modifications des formules du championnat Juniors Féminins sans que les clubs soient informés.

Elle demande que les clubs puissent communiquer les résultats également par fax.

M. M. Berthet, Pdt Technique proposera à la COBB de modifier les directives pour la saison prochaine.

Cartes officielles de table

M. R. Bandi signale qu'au début de la saison, la Commission des Arbitres a envoyé à chaque club une liste de leurs officiels de table.

Il rappelle que les clubs doivent communiquer à la CA la liste des personnes qui continuent à officier.

Licences arbitres

M. J. Gonçalves rappelle que les clubs doivent transmettre les licences à leurs arbitres.

Feuille de match

M. R. Bandi informe que la feuille de match doit être remplie correctement et précise qu'il faut inscrire que le numéro de licence pour les entraîneurs.

M. J. Gonçalves fait remarquer que les clubs ne doivent pas mettre d'annotation derrière la feuille de match.

M. Y. Meylan, Pdt annonce l'arrivée de MM. Bernard Waldmeyer et Pierre Moncalvo de Aloha Sports qui présenteront leur Association sportive à la fin de l'Assemblée.

COMMISSION TECHNIQUE

M. M. Berthet, Pdt Technique remercie les clubs qui ont envoyé leurs jeunes talents aux sélections.

Entraîneurs des sélections

Il signale que Swiss Basketball a demandé à l'AVB un entraîneur AOS pour que l'on puisse toucher les subsides (CHF 11'300.00)

Il annonce que Mme Anne-Catherine Doyer a été d'accord de suivre le cours entraîneur et que l'Association prendra en charge tous les frais.

Il explique que Swiss Basketball a annoncé au début de la saison que, en plus de l'entraîneur AOS, tous les entraîneurs de sélection devaient avoir le degré 3 pour pouvoir toucher les subsides et a finalement accepté pour cette saison le degré 2 +.

Tournois suisses des sélections

M. M. Berthet informe que les championnats suisses des sélections ne sont plus reconnus par Swiss Olympic et signale qu'ils sont remplacés par des tournois.

Il communique la date du 1^{er} tournoi et précise :

Date : dimanche 11 décembre 2005

Lieux : Pully – Renens – Lausanne (Vieux-Moulin)

Frais d'arbitrage : à charge de Swiss Basketball

Conférence Ouest

M. M. Berthet rappelle la date des tournois qualificatifs : 3 et 4 décembre 2005.

Il donne quelques explications au sujet de l'attribution des places et de l'organisation du COBB.

Il informe que l'AVB devra reprendre le poste de la présidence de la COBB la saison prochaine.

M. Y. Meylan informe que la Commission Technique de la COBB a nommé M. Michel Voide, Vice-Président de la CT AVB, comme délégué pour représenter les intérêts des AR de la COBB auprès de la Commission de Formation et Promotion de Swiss Basketball.

Championnats vaudois

M. José Fernandez, responsable du Calendrier, demande aux clubs de lui communiquer par téléphone et par e-mail ainsi qu'à M. Roland Bandi, responsable de l'homologation, les résultats du week-end des 25 et 26 novembre.

Tournois qualificatifs COBB

M. M. Berthet donne quelques informations complémentaires.

Benjamines filles

Samedi 3 décembre 2005 à St-Maurice

Dimanche 4 décembre 2005 à Payerne

Cadettes filles

3 et 4 décembre 2005 à Payerne

Benjamins garçons

3 et 4 décembre 2005 à Genève

Cadets garçons

3 et 4 décembre 2005 : Vallée de la Jeunesse – Epalinges - Renens

Tarif par équipe : CHF 320.00 → 15 repas et frais d'arbitrage

On rappelle que le nombre attribué pour les catégories Benjamines et Cadettes est de 4 places.

ALOHA SPORT

M. Y. Meylan, Président AVB explique la présence de MM. Bernard Waldmeyer et Pierre Moncalvo, qui représentent l'Association Sportive pour personnes ayant une déficience mentale et leur donne la parole.

M. B. Waldmeyer, Président de l'Association présente leurs diverses activités.

M. P. Moncalvo, entraîneur explique le fonctionnement de son équipe de basket et relate leurs compétitions.

Il précise que l'équipe participe à un championnat suisse à raison de 4 matchs par année et demande s'il était possible de les aider pour que leurs joueurs puissent avoir plus de compétition.

M. M. Berthet informe que l'AVB était représentée au Comptoir Suisse avec deux équipes minimes de Pully et que l'équipe d'Aloa est venue participer aux jeux de démonstration.

Il explique qu'ils ont vécu une riche expérience avec ces jeunes et propose aux clubs, à titre d'essai, d'intégrer leur équipe au 2^{ème} tour du championnat « Benjamins »

M. M. Pasche (Pully Basket) confirme l'expérience positive et, est favorable à l'intégration de cette équipe.

Après discussions, les clubs décident favorablement d'intégrer l'équipe.

M. P. Moncalvo est très touché par l'accueil de notre Association et remercie tous les représentants.

Cours entraîneurs J + S

M. E. Saugy (Epalinges) relève qu'il y a très peu de cours organisés et demande si des cours sont prévus cette saison.

M. M. Berthet reprendra contact avec J + S et informe que la COBB a demandé à la Commission Fédérale des Entraîneurs de Swiss Basketball de faire des propositions aux AR.

M. R. Bandi (expert J + S) donne quelques renseignements sur les cours qui sont organisés dans les différents cantons.

M. M. Berthet informe que deux cours « clinic » seront organisés cette saison.

Le Président Central clôt l'Assemblée à 22h05 et invite les représentants des clubs à une verrée offerte par l'AVB.

ASSOCIATION VAUDOISE DE BASKETBALL
COMITE CENTRAL

Mme M.-J. MEYER, Secrétaire

Lausanne, le 19 décembre 2005/mjm